



Victime d'un vol en reunion

Par **laurent83**, le **27/03/2011** à **23:28**

Bonjour,

il y a peu je marchais dans la rue pour comme a mon habitude pour rentrais chez moi , un homme ivre accompagné d'un collègue a lui m'interpel violement , sur le coup de la peur je m'avance , il me demande si je possède un telephone d'un air menaçan , je lui repond que oui en metant la main dans la poche puis il me tire la main de la poche me prend le telephone , le met dans sa poche et me dit " casse toi sinon je te casse la gueul " je demande gentiment de me rendre mon telephone puis me menace une foi de plus puis son collègue qui me semblait moin ivre me dit a son tour " casse toi la verité sinon moi aussi je me leve et je te casse la gueul puis de toute façon ton telephone tu ne la plus , je parti en courant au comiseriat de la il me prirent en charge et on parti areter le mec , son collègue etait parti et bien sur mon telephone dans la poche de se collègue

sur le p v il on marquer "vol en reunion "

je voulais savoir se que risqait cette personne et vu que je suis mineur il risque une plus grosse peine car se genre de vermine je veut quil comprenne ?